

Ottawa School of Art | École d'art d'Ottawa

EXIGENCES CONCERNANT L'ADHÉSION

Tous les étudiants adultes et parents d'enfants étudiants doivent devenir membres de l'École d'art d'Ottawa pour être en mesure de suivre des cours. Les frais pour l'adhésion individuelle sont de 30 \$ plus taxe et l'adhésion est valide pour une année à partir de sa date d'émission.

L'adhésion de groupe/familiale (où plusieurs membres d'un même foyer suivent des cours) est aussi de 30 \$ plus taxe.

Les frais d'adhésion ne sont pas remboursables.

POLITIQUES RELATIVES AUX INSCRIPTIONS

Le paiement complet est exigé au moment de l'inscription. L'École d'art d'Ottawa accepte les paiements en argent comptant, par chèque, par carte de crédit VISA et Mastercard et par cartes de débit INTERAC. Les inscriptions peuvent être complétées en personne ou par téléphone (VISA ou Mastercard seulement). Des frais supplémentaires de 2,5 % sont applicables pour chaque transaction effectuée par carte de crédit.

À NOTER : Des frais administratifs de 25 \$ sont exigés pour tout chèque sans provision.

Nous vous encourageons à vous inscrire le plus tôt possible, au minimum deux semaines avant le début des cours. Aucune place ne pourra être réservée sans un paiement complet. L'École d'art d'Ottawa se réserve le droit d'annuler des cours en raison d'un faible nombre d'inscriptions ou pour toutes autres circonstances imprévues.

SOUTIEN GRÂCE AUX BOURSES

Les étudiants qui présentent des difficultés financières majeures peuvent remplir une demande de bourse. Les formulaires de demande sont disponibles à la réception de l'École d'art d'Ottawa et doivent être soumis au minimum deux semaines avant l'inscription. Le soutien grâce aux bourses couvre généralement 50 % des frais de cours (non applicable sur les frais d'adhésion).

POLITIQUES DE RETRAIT, REMBOURSEMENT, TRANSFERT ET ANNULATION POUR LES CAMPS D'ÉTÉ ET LES CAMPS DU CONGÉ DE MARS

Si pour quelque raison que ce soit, vous désirez retirer votre enfant d'un camp, vous devez en informer la registraire par courriel (program_officer@artottawa.ca) en ayant ceci à l'esprit :

- * **Pour les demandes de retrait effectuées avant 2 semaines complètes précédant la date de début d'un camp (reçu le vendredi)**, l'étudiant recevra un remboursement complet des frais de cours, moins des frais administratifs de 25 \$ + taxe. **Les frais d'adhésion ne sont pas remboursables.**
- * **Pour les demandes de retrait effectuées 2 semaines précédant la date de début du camp (reçu le vendredi)**, l'étudiant recevra un remboursement équivalent à la moitié des frais de cours, moins des frais administratifs de 25 \$ + taxe.
- * **Aucun remboursement ou crédit ne sera offert pour les demandes de retrait effectuées 1 semaine avant la date du début du camp ou une fois que le premier jour de camp aura été donné, que l'enfant y ait assisté ou non.** Si l'étudiant souffrait d'une maladie, un crédit applicable sur un cours futur pourrait cependant être négocié, à la discrétion de l'École **sous présentation d'un rapport du médecin**, moins **les frais administratifs de 25 \$ + taxe de même que des frais correspondants à chaque séance passée à partir du début du camp jusqu'à la date de retrait de l'étudiant.**
- * Si pour quelque raison que ce soit vous désirez transférer votre enfant d'un camp auquel vous l'avez inscrit à un autre camp, et que cette demande peut être accommodée, **des frais de 25 \$ + taxe seront applicables pour les transferts effectués avant le début des classes et des frais de 25 \$ + taxe seront applicables pour les transferts effectués une fois que la première classe aura eu lieu.**

Si pour quelque raison que ce soit l'École d'art d'Ottawa doit annuler un cours, tout sera fait pour identifier un cours alternatif adapté à l'étudiant. Si cela n'est pas possible, les frais de cours seront remboursés dans leur intégralité, sans frais administratifs applicables. Si, pendant le déroulement d'un cours une séance doit être annulée, tout sera fait pour organiser une classe de rattrapage. Si cela n'est pas possible, la portion des frais de cours correspondant à la séance annulée sera remboursée, sans frais administratifs applicables.

Ottawa School of Art | École d'art d'Ottawa

À NOTER : Les demandes de retrait d'étudiant, de remboursement ou de transfert ne seront pas traitées par téléphone. Dans la plupart des cas, elles seront transmises par courriel, en utilisant le formulaire désigné à cet effet. **Les remboursements sont effectués en utilisant le mode de paiement initial** ; veuillez accorder 5 à 10 jours ouvrables pour leur traitement.